



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 24 avril 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre des Affaires intérieures** concernant le **bilan du dispositif destiné à renforcer la présence policière à Luxembourg-Ville**.

Lors du City-Breakfast du 23 avril 2024, Madame la Bourgmestre de la Ville de Luxembourg s'est déclarée satisfaite des premiers résultats du dispositif renforcé de la Police Grand-ducale en cours depuis janvier 2024 en ce qui concerne les résultats relatifs à la mendicité.

Elle émet cependant aussi une critique envers la Police, selon laquelle la consommation de drogue ne serait plus poursuivie. Surtout devant une école dans le quartier de la Gare, ce qui ne serait pas tolérable selon elle. Les trafiquants de drogue seraient également présents dans le quartier de la Gare ainsi qu'à différents arrêts du tram, par exemple sur la Place de l'Étoile. La presse écrite a quant à elle rapporté une délocalisation des activités des dealers vers un grand centre commercial situé à Bertrange. Selon la Bourgmestre, la Police devrait intensifier ses contrôles de manière plus significative.

Cela semble contredire vos propos tenus lors de la séance publique de la Chambre des Député.e.s en date du 14 mars 2024 : « *Ech rappeléieren nach eng Kéier, datt deen Dispositif spécial do ass fir d'Drogebekämpfung, géint d'Immigration illégale, de Proxenetisme, fir d'Salubrité publique a géint d'Mendicité organisée ass.* »

Au vu de ce qui précède, j'aimerais savoir de la part de Monsieur le Ministre:

1. **Quelles sont les raisons qui expliqueraient selon Monsieur le Ministre que les objectifs du dispositif policier spécial ne semblent pas être atteints sur le terrain ?**
2. **Quel est le bilan de Monsieur le Ministre en ce qui concerne la lutte contre les infractions liées aux stupéfiants dans le quartier de la Gare ?**
3. **Monsieur le Ministre partage-t-il l'analyse de Madame la Bourgmestre selon laquelle le focus sur la mendicité empêche les agents de la Police de poursuivre efficacement les infractions liées aux stupéfiants, par exemple devant les écoles ?**
4. **Monsieur le Ministre partage-t-il l'analyse de Madame la Bourgmestre, appuyée par les observations relayées par la presse, selon laquelle le dispositif de la Police a eu comme effet la délocalisation des activités des dealers vers d'autres sites ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. SehoVIC', with a horizontal flourish extending to the right.

Meris SEHOVIC
Député